

Diversifiez votre patrimoine en Europe Centrale

Optez pour des marchés immobiliers en pleine croissance

Cet investissement comporte un risque de perte en capital. La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.



Avertissement - Facteurs de risques

Avant d'investir dans une Société Civile de Placement ne pas pouvoir vendre ses parts ou être dans l'obligation Immobilier et en particulier Interpierre Europe Centrale, SCPI d'accepter une décote sur le prix de retrait à capital variable, vous devez tenir compte des éléments • risque immobilier / risque de marché : l'investissement

- de diversification de votre patrimoine :
- · la rentabilité d'un placement en parts de la SCPI est de · risque lié à l'endettement de la SCPI : l'attention des
- Ceux-ci dépendent des conditions de location des immeubles de 40 % de la valeur des actifs immobiliers. En cas de baisse et peuvent évoluer de manière aléatoire, à la hausse comme du marché immobilier et/ou des revenus locatifs, la SCPI à la baisse, en fonction de la conjoncture économique et pourrait être dans l'impossibilité de rembourser les emprunts ailleurs, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les parts s'en trouveraient affectées. acquisitions opérées au fur et à mesure dans le cadre de la En cas de souscription de vos parts par recours à l'endettement, constitution du patrimoine de la SCPI;
- vente ou de la cession de vos parts ou, le cas échéant, de la suffisant pour rembourser votre emprunt. Le souscripteur ne durée du placement ainsi que du niveau de la demande de face à ses obligations de remboursement. souscription de parts de la SCPI;
- situeront majoritairement les actifs détenus par la SCPI.
- · le montant qu'il est raisonnable d'investir dans la SCPI

Tout investissement en parts de SCPI comporte notamment

- · risque de perte en capital : le capital investi dans la SCPI perte en capital sur la totalité du montant investi ;
- risque de liquidité : le rachat des parts par la SCPI à la valeur déterminée par la société de gestion dépend de l'existence de demandes de souscriptions au prix correspondant. Ainsi, en cas d'absence de contrepartie à l'achat, l'associé pourrait

- des pays dans lesquels la SCPI investit. La SCPI est donc · les parts de la SCPI sont des supports de placement à exposée aux fluctuations du marché de l'immobilier qui long terme, il est donc recommandé de conserver vos parts pourront entrainer des variations importantes de la valeur des
 - investisseurs est attirée sur le fait que la SCPI Interpierre des dividendes potentiels qui vous seront versés. Europe Centrale pourra recourir à l'endettement dans la limite

- du montant du capital que vous percevrez lors de la du rachat de vos parts pourrait ne pas être disponible ou

- de la fiscalité applicable en Pologne, pays dans lequel se consenti, les parts de la SCPI pourraient devoir être vendues, pouvant entraîner une perte en capital. En cas de vente des parts de la SCPI à un prix inférieur au prix d'acquisition, l'associé d'investissement et de votre souhait de prendre les risques capital restant dû au titre de son emprunt et le montant issu



Nouvel Opus Interpierre PARFF Gestion

Nous sommes heureux de vous présenter le les marchés et zones géographiques que nouvel opus de la gamme Interpierre, specialisée en immobilier d'entreprise (bureaux et locaux d'activité).

Avec la gamme Interpierre, vous diversifiez économique des pays d'Europe Centrale. votre patrimoine immobilier en choisissant

vous souhaitez privilégier pour votre épargne.

Interpierre Europe Centrale vous propose aujourd'hui de plonger au coeur de la dynamique

> **Dobrej lektury** Bonne lecture!

Gamme Interpierre

Les créations précédentes disponibles Interpierre France dédiée à l'immobilier d'entreprise en France



Pour connaître les risques liés à cet investissement, reportez-vous à l'Avertissement figurant en 1^{ère} page intérieure





Interpierre Europe Centrale est un support collectif d'épargne dédié au secteur immobilier des bureaux et des locaux d'activité en Europe Centrale.

Interpierre Europe Centrale permet, en contrepartie d'un risque de perte en capital et de liquidité :

- de diversifier votre épargne sur le marché immobilier ;
- d'investir indirectement dans un patrimoine immobilier physique dont la composition sera principalement centrée sur des bureaux et locaux d'activité situés majoritairement en Pologne et, à titre de diversification, en République tchèque et en Hongrie;
- de disposer tous les trimestres d'un potentiel revenu (en fonction des acquisitions opérées dans le cadre de la constitution du patrimoine de la SCPI et des conditions de location des actifs)
- de bénéficier d'un service complet de gestion opéré par des professionnels de l'investissement immobilier et de l'épargne gérée.

Cette SCPI est un support d'investissement de long terme. La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.



Expansion et résilience économique

des pays d'Europe Centrale

Un marché immobilier dynamique soutenu par une forte croissance des économies

Volume d'investissements immobiliers de bureaux en Pologne, République tchèque et Hongrie

7,5 Mds € en 2015

12,4 Mds € en 2019



4,1 %

Croissance du PIB de la Pologne¹ en 2019



50 %

Part des adultes ayant un diplôme supérieur en Pologne (top 5 européen)



2,9 %

Taux de chômage en Pologne¹ en 2019



L'Europe Centrale

Des économies inscrites dans un cercle vertueux

L'Europe Centrale : un axe de diversification immobilière et patrimoniale sur fond d'économie saine et résiliente.

Depuis leur adhésion à l'UE, les économies de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie sont entrées dans un véritable cercle vertueux. Leur position stratégique au cœur de l'Europe, leur ancrage industriel et la qualité de leur main d'œuvre en font des pays parmi les plus attractifs d'Europe.

Les villes de ces pays, particulièrement puissantes, attirent massivement les capitaux étrangers grâce à leur main d'œuvre de qualité. Parmi les 5 villes européennes¹ où la part d'adultes ayant un diplôme supérieur est la plus élevée, on trouve 3 villes polonaises (Varsovie, Cracovie et Wroclaw). Prague et Budapest arrivant tout de suite après dans ce classement. Les indicateurs de la situation de l'emploi y sont au vert depuis de nombreuses années. Avec un taux de chômage² de respectivement

2,9 %, 2,0 % et 3,4 %, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie affichent les taux les plus bas d'Europe.

Grâce à ces fondamentaux, les économies de ces pays surperforment depuis plusieurs années la croissance moyenne européenne. Ainsi, en 2019, la Pologne a enregistré une croissance² de 4,1 % de son économie, la République tchèque de 2,6 %, la Hongrie de 4,9 % alors que la croissance de l'Eurozone progressait seulement de 1,2 %.

Ce développement économique créé autant de nouveaux besoins en immobilier de bureaux et entrepôts de logistique autour des grandes villes qui structurent la vie économique de ces pays. C'est dans ces villes qu'Interpierre Europe Centrale souhaite investir : un axe de diversification immobilière et patrimoniale sur fond d'économie saine et résiliente.

Sources : JLL 2019, Eurostat 2019, Skanska 2019

^{1 -} Pays principal d'investissement de la SCPI Interpierre Europe Central

Source: Dentons 2019

² Source: Dentons 2020



Optez pour l'Europe Centrale

pour diversifier votre épargne immobilière

La SCPI Interpierre Europe Centrale vous permet, en contrepartie d'un risque de perte en capital et de liquidité et d'une durée de placement recommandée de 10 as minimum, d'investir sur le marché immobilier des bureaux et de la logistique en Pologne, République tchèque et Hongrie.

- Vous investissez indirectement sur des marchés bénéficiant d'une économie solide avec des niveaux de croissance actuellement supérieurs à la moyenne européenne.
- Vous accompagnez les besoins immobiliers des entreprises à dimension internationale qui s'y installent.
- Vous privilégiez un investissement sur des secteurs immobiliers en expansion : bureaux et locaux d'activité pour accompagner les flux logistiques de pays fortement exportateurs.
- Vous bénéficiez d'un cadre fiscal avantageux s'agissant de revenus fonciers de source étrangère.







Pologne Varsovie, Cracovie, Wroclaw, **République tchèque**

Prague Hongrie Budapest (liste non-exhaustive)

Bureaux Logistique

PAREF Gestion

depuis 30 ans à vos côtés

PAREF Gestion s'appuie sur une filiale de son groupe, PAREF Investment Management, notamment pour la recherche d'investissements.

Pour chaque opportunité d'investissement, PAREF Gestion réalise une analyse approfondie, calibrant les risques et les atouts de chacune d'entre elles, afin de toujours maximiser la qualité patrimoniale et le rendement attendu par les investisseurs.

PAREF Gestion s'appuie également sur BNP Paribas Real Estate Poland pour la gestion des biens immobiliers. Experts de l'immobilier, ils ont une connaissance approfondie des problématiques et des spécificités du secteur et de la zone géographique.



Caractéristiques principales

au 3 septembre 2020

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

Prix de souscription

250 euros dont 10% HT (25€) soit 12% TTC (au taux de TVA actuellement en vigueur, soit 30€) de commission de souscription¹

Prix de retrait

225 euros

Minimum de souscription

10 parts pour tout nouvel associé

Date d'entrée en jouissance

1^{er} jour du 6^{ème} mois suivant la réception intégrale des fonds par la société

Durée de placement recommandée

10 ans minimum

Fréquence de distribution de revenu potentiel Trimestrielle

Commission de gestion annuelle²

11 % HT (13,2 % TTC) du montant des produits locatifs, des produits accessoires hors taxes encaissés par la société et des produits financiers nets

Capital maximum statutaire

50 000 000 €

Siège social de la SCPI

153, bd Haussmann - 75008 Paris 880 615 463 RCS Paris

La Note d'information de la SCPI Interpierre Europe Centrale a reçu le visa SCPI n°20-10 en date du 2 juin 2020 délivré par l'AMF.

L'ensemble des frais supportés par la SCPI est indiqué dans la Note d'information.

¹ - L'Associé supporte une commission de souscription lors de l'achat de ses parts. Celle-ci rémunère (i) les frais de collecte, notamment la préparation et la réalisation des augmentations de capital, le placement des parts de la SCPI lié à l'activité d'entremise des commercialisateurs (ii) ainsi que les frais d'étude liés à chaque investissement

² - La SCPI supporte une commission de gestion annuelle. Celle-ci est déduite des loyers perçus avant le versement des revenus trimestriels potentiels. Elle rémunère la société de gestion pour la gestion des biens sociaux, l'administration de la SCPI, la gestion de la trésorerie et la répartition des bénéfices.



La passion de l'immobilier au service de votre épargne

PAREF Gestion, c'est une équipe d'experts pluridisciplinaires, Bénéficiant d'une expertise immobilière plurisectorielle (bureaux, spécialisée et animée par l'investissement et la gestion de commerces, activité, logistique, résidentiel, loisirs et tourisme), patrimoine immobilier depuis près de 30 ans.

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, filiale à 100% de la Foncière cotée PAREF, le savoir-faire de PA-REF Gestion lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur immobilière : création et structuration de Fonds immobiliers (SCPI, OPPCI, Club Deal, Fonds dédiés, ...). investissements, gestion d'actifs.

notre gamme de SCPI spécialisées, selon des typologies d'actifs ou des zones géographiques ciblées, offre l'opportunité de proposer une allocation immobilière diversifiée.





Epargner avec la SCPI

Comment ça marche?



00

* Les revenus potentiels sont soumis à la décision de l'assemblée générale des associés.

" agréée par l'AMF pour gérer des SCPI

- Une société civile de placement immobilier est un support d'épargne réglementé ayant pour objectif exclusif l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. Il s'agit d'un placement à long terme. La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.
- L'acquisition des parts de SCPI permet de se constituer un patrimoine immobilier mutualisé. L'investissement dans des parts de SCPI comporte notamment un risque de perte en capital et de liquidité.
- Le ticket d'entrée est plus faible qu'un investissement immobilier direct et la totalité de la gestion est déléguée à une société de gestion. En contrepartie, la SCPI verse à la société de gestion une commission de gestion annuelle. S'agissant d'Interpierre Europe Centrale, cette commission de gestion s'élève à 11 % HT (13,2 % TTC) du montant des produits locatifs HT encaissés directement ou indirectement et des produits financiers nets encaissés.



Ce document est un support d'information promotionnel qui ne constitue ni une offre ni une sollicitation, ni le fondement d'un contrat d'achat ou de vente pour un investissement. Toutes les images présentées dans ce document sont fournies à titre d'information seulement. En raison de sa simplification, ce document est partiel et les informations qu'il contient peuvent donc se révéler subjectives. PAREF Gestion ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations, lesquelles pourront être modifiées sans préavis. En outre, PAREF Gestion décline toute responsabilité relative à une décision prise sur la base de ce document.

Certaines déclarations et analyses contenues dans ce document et quelques exemples fournis sont basés sur, ou dérivés de, la performance hypothétique de modèles développés par PAREF Gestion. Ces évaluations peuvent différer des évaluations effectuées par d'autres parties pour des types de placements semblables. PAREF Gestion décline toute responsabilité quant à l'exactitude des modèles ou des estimations utilisés dans l'analyse. Toutes les informations, analyses et conclusions ci-après présentent les connaissances actuelles et l'estimation du marché de PAREF Gestion au moment de sa production. Ce document ne tient pas compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins du destinataire. Il ne doit être considéré ni comme un conseil en investissement, un conseil fiscal, comptable, réglementaire, juridique ou autre, ni comme le fondement d'une volonté de transiger.

Tout investissement en parts de SCPI comporte notamment des risques de perte en capital et de liquidité. La rentabilité n'est pas garantie.

Les informations fournies sur les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures : les performances ne sont pas constantes dans le temps et la valeur des investissements peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

L'ensemble des risques associés à l'investissement dans des parts de SCPI est décrit dans le document d'informations clés et la note d'information de la SCPI, dont tout investisseur doit prendre connaissance préalablement à son investissement. Tous les documents règlementaires de souscription doivent être remis préalablement à la souscription et sont disponibles gratuitement sur le site www.paref-gestion.com.

2020 PAREF Gestion – Tous droits réservés







